



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rés
à
Mon
be***20027458***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

06 FEV. 2020DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **423.127.856****Dénomination**(en entier) : **Centre de Recherche et de Développement de l'ECAM**(en abrégé) : **CERDECAM**Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**Siège : **VOIE CARDIGN, 10/1348, LOUVAIN-LA-NEUVE**Objet de l'acte : **Modifications statutaires (siège social & objet social) - Démissions - Nominations et Approbation des comptes**

L'assemblée générale statutaire du 04 juin 2019 a approuvé à l'unanimité le remplacement des articles 2 & 3 des statuts pour les textes suivants :

ARTICLE 2

Le siège social est établi rue Clerbois n°57 à 7060 SOIGNIES, arrondissement judiciaire du Hainaut.

Le siège administratif est établi Promenade de l'Alma n°50 à 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT.

ARTICLE 3

Voulant contribuer à l'objet social de l'ASBL "ECAM, institut Supérieur Industriel" membre associé de la Haute Ecole ICHec-ECAM-ISFSC, l'association a pour objet de promouvoir la recherche notamment technologique, de collaborer aux projets de recherche et de développement de laboratoires, d'universités, de hautes écoles ou d'entreprises, de conseiller ou d'assister les personnes et les sociétés privées ou les organismes publics qui font appel à ses services dans les domaines de la recherche, du développement, du conseil, du soutien administratif, et de la formation.

Elle peut faire toute opération en rapport direct ou indirect avec son objet et peut donner son concours à des activités similaires ou connexes à son objet.

Extrait du PV de l'Assemblée Générale du 04 juin 2019 : Démissions / Nominations

Le mandat de M. Robert SCHILTZ, administrateur et président, arrive à échéance.

Il est reconduit pour deux ans.

Le mandat de M. Xavier VAN DEN DOOREN, administrateur délégué, arrive à échéance.

Il est reconduit pour deux ans.

Extrait du PV de l'Assemblée Générale du 04 juin 2019: Approbation des comptes

Sur base du rapport des vérificateurs aux comptes, l'Assemblée générale du 04 juin 2019 a approuvé à l'unanimité les comptes 2018 de l'asbl (résultat positif à reporter de 18.194€) et a donné décharge aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

L'assemblée générale a approuvé l'affectation aux réserves du bénéfice reporté.

Robert SCHILTZ, Président

Xavier VAN DEN DOOREN, Administrateur-délégué

Soignies le 25/06/2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature